

ALPES MARITIMES



**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**RECUEIL DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° 86 du 12 avril 2018**

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES MARITIMES

N° 86 du 12 avril 2018

## SOMMAIRE

### Documents PDF

#### Délibérations prises par le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

18-B19 – Modification de la délibération n°17-58 du 7 décembre 2017 relative à l'accès au grade d'adjudant de sapeurs-pompiers volontaires



18B19.pdf

18-B20 – Reconduction de la convention avec le Département des Alpes-Maritimes relative à l'utilisation mutualisée de cuves à carburant



18B20.pdf

18-B21 – Convention de mise à disposition de matériel pour le contrôle des points eau incendie au bénéfice des communes



18B21.pdf

18-B22 – Marchés publics – autorisation de signer les marchés



18B22.pdf

18-B23 – Sortie de l'actif des biens mobiliers imputés à la section d'investissement sur proposition de la commission de réforme et de vente des biens mobiliers



18B23.pdf

#### Arrêtés

##### *Groupement ressources humaines et administration générale*

Arrêté SDIS n° 17-8405 portant inscription sur le tableau annuel d'avancement au grade de cadre supérieur de santé de sapeurs-pompiers professionnels



Arrêté 178405.pdf

Arrêté SDIS n° 17-8406 portant inscription sur le tableau annuel d'avancement au grade d'infirmier hors-classe de sapeurs-pompiers professionnels



Arrête 178406.pdf

Arrêté SDIS n° 18-1119 portant nomination de Mr Stéphane NIOLLON, lieutenant 1<sup>ère</sup> classe de sapeurs-pompiers professionnels, dans les fonctions de chef du centre d'incendie et de secours Tour Rouge du groupement territorial Nice-Montagne



Arrêté 181119.pdf

Arrêté SDIS n° 18-1121 portant nomination de Mr Patrick FACCHINI, lieutenant 1<sup>ère</sup> classe de sapeurs-pompiers professionnels, dans les fonctions de chef du centre d'incendie et de secours Saint Jean Cap Ferrat du groupement territorial Nice-Montagne



Arrêté 181121.pdf

**Article R. 1424-17 du code général des collectivités territoriales : le dispositif des délibérations et des actes du président, qui ont un caractère réglementaire, sont publiés dans un recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours ayant une périodicité au moins semestrielle.**

**Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes : [www.sdis06.fr](http://www.sdis06.fr)**

**Le contenu intégral des délibérations et les éventuels documents annexés peuvent être consultés sur demande au siège de l'établissement, 140, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à Villeneuve-Loubet.**